



Spécialités : Toutes

Gestion des rejets FSE

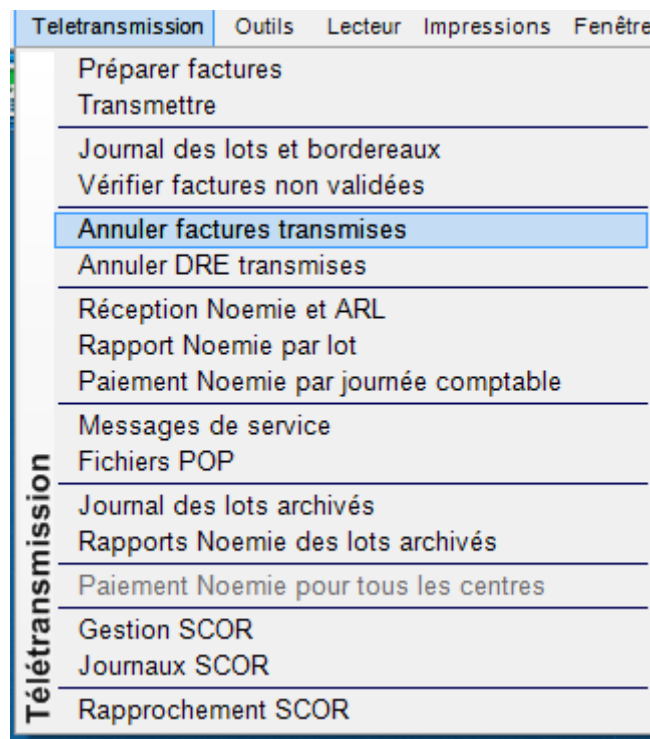
Mise à jour du 31/10/2018



Après télétransmission, lorsqu'une facture en tiers payant est rejetée par la caisse, vous devez corriger et retransmettre la facture. **Cette manipulation doit être réservée lorsque la caisse n'a pas pu faire un recyclage de la facture (également appelé « traitement manuel » ou « traitement caisse » par la caisse d'assurance maladie).**

Si votre facture contient également une DRE rejetée par la complémentaire, commencez par traiter en premier le rejet de la facture en suivant les instructions ci-dessous, puis ensuite traitez le rejet de la DRE.

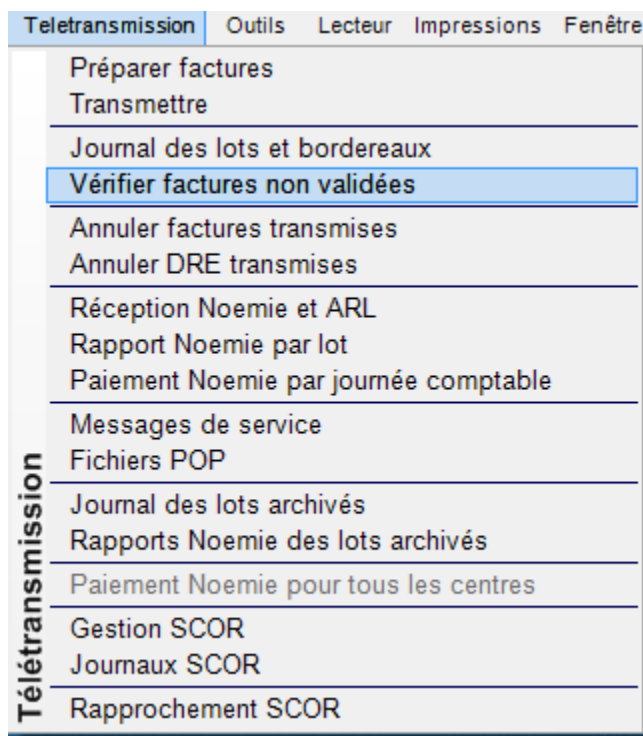
- **Utilisateurs ayant comme écran d'accueil le Televitale INFO (infirmiers, médecins et pédicures-podologues)**
 - Cliquez sur le menu « télétransmission » puis sur la rubrique « annuler factures transmises »



- Dans la liste, sélectionnez la facture, puis cliquez sur le bouton annuler. La facture passe de l'état « transmise » à « saisie » avec un nouveau numéro.

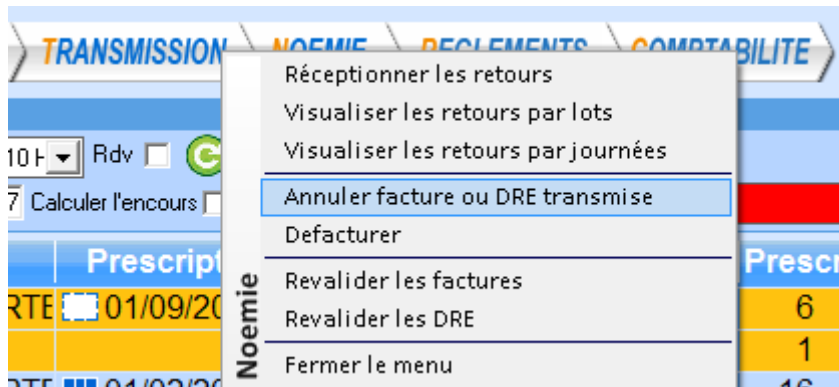
Pour modifier la facture :

- Cliquez sur le menu Télétransmission, puis sur la rubrique Vérifier.

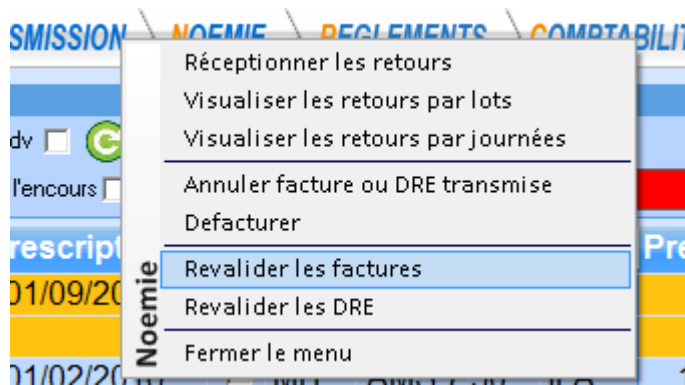


- Sélectionnez la facture et cliquez sur le bouton modifier.
- Utilisez ensuite la méthode habituelle pour valider votre facture :
 - Bouton « *facturer en dégradé* » pour faire une facture dégradée
 - ou
 - Bouton « certifier avec carte vitale » ou chargement dans un lecteur de cartes

- **Utilisateurs du tableau de bord (masseurs-kinésithérapeutes, orthophonistes, orthoptistes) :**
 - Cliquez sur le bouton « *Noémie* » dans la barre de commande et sélectionnez « *annuler factures ou DRE transmises* »



- Dans la liste, sélectionnez la facture, puis cliquez sur le bouton annuler. La facture passe de l'état « *transmise* » à « *saisie* » avec un nouveau numéro.
- Pour modifier la facture :
- Cliquez sur le bouton « *Noémie* » dans la barre de commande et sélectionnez « *revalider les factures* ».



- Sélectionnez la facture et cliquez sur le bouton « *modifier* ».
- Utilisez ensuite la méthode habituelle pour valider votre facture :
- Bouton « *facturer en dégradé* » pour faire une facture dégradée
- Bouton « *certifier avec carte vitale* » ou chargement dans un lecteur de cartes